



**Executive Board of the
United Nations Development
Programme and of the
United Nations Population Fund**

Distr.: General
(Date)

Original: Language

NOTE: The narrative should be no more than four pages in length and results and resources framework should be no more than two pages in length. Do not adjust font or margins when completing the document. The evaluation plan should be submitted as a separate document

Annual session of (year)

(date), (Location)

Item (number) of the provisional agenda

Country programmes and related matters

Draft Document du Programme de Pays du Maroc (2012-2016)

Contenu

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-7	2
II. Coopération antérieure et enseignements	8-15	3
III. Programme proposé	16-23	4
IV. Gestion du programme suivi et évaluation	24-28	5
V. Liste des abréviations		6
Annexe Matrice des Résultats et des ressources		7

I. Analyse de la Situation

1. Le processus de revue à mi-parcours du CPAP-UNDAF 2007-2011 et d'élaboration du nouveau CCA-UNDAF a abouti à une analyse de la situation du pays basée sur large concertation et un consensus sur les indicateurs et les conclusions. Le Maroc est un pays à revenu intermédiaire qui abrite une population estimée à 32 millions d'habitants en 2009. Le PIB par habitant est estimé à 2811 dollars en 2009 et le taux de pauvreté a régressé de 15,3% en 2001 à 8,9% en 2007. En 2010, le Maroc a gagné 16 places dans le classement de l'IDH par rapport à 2009 et fait partie des «10 pays les plus performants» dans ce domaine.

2. Le Maroc est en voie d'atteindre les Objectifs du Millénaire à l'échéance 2015. Mais l'accès généralisé à l'éducation de qualité et la réduction de la mortalité maternelle et infantile exigent des efforts supplémentaires. Les disparités entre le rural et l'urbain et les inégalités entre les couches sociales et les iniquités, représentent des défis majeurs du développement et de la stabilité sociale du Maroc. Les nombreuses stratégies sectorielles engagées n'intègrent pas de manière systématique l'atteinte des OMD et le ciblage des populations les plus vulnérables.

Les femmes représentent 15% du gouvernement actuel, 19,7% des magistrats en 2009 (17,3% en 2003). Ces tendances positives nécessitent des efforts soutenus pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes notamment des couches sociales les plus pauvres.

3. Le taux de chômage a reculé au niveau national de 13,8% en 1999 à 9,1% en 2009, au bénéfice des jeunes de 25 à 34 ans mais reste élevé chez les diplômés du supérieur. Une partie des emplois créés est précaire et ne garantit pas systématiquement une protection sociale. Les enjeux et les défis de la jeunesse, revêtent de plus en plus des dimensions sociales, culturelles et politiques et représentent un risque de tensions intergénérationnelle et sociale.

4. Le Maroc a lancé d'importants chantiers de développement (Plan Maroc Vert, Plan Halieutis, Vision Tourisme 2020, Plan Emergence, Plan Logistique...). La consolidation à court, moyen et long terme de ces chantiers reste tributaire d'une meilleure cohérence et coordination ainsi que de l'efficacité des dispositifs de leurs déclinaisons au niveau territorial. Une plus grande célérité des réformes juridiques et institutionnels, la modernisation du secteur public, la lutte contre la corruption, les inégalités et iniquités, la consolidation de l'Etat de droit sont des conditions incontournables pour renforcer l'efficacité de ces chantiers et leurs impacts sur le niveau de vie des citoyens. 5. Une nouvelle stratégie de régionalisation est en cours de développement. Elle conforterait le chantier de la décentralisation qui vise le renforcement du rôle des collectivités locales et l'approfondissement du processus démocratique. Ce chantier est favorisé par le dynamisme de la société civile et la participation des femmes à la vie politique. Le renforcement des capacités des élus, le transfert de compétences et des moyens nécessaires aux collectivités locales et aux services décentralisés, la définition des procédures de travail et des interrelations entre les divers paliers de l'administration (centrale, régionale, locale) et l'établissement de mécanismes de mobilisation de fonds sont les défis majeurs quant la réussite de cette entreprise.

6. La dépendance énergétique du Maroc reste très élevée. La nouvelle politique de l'énergie accorde une priorité à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Le pays a lancé en 2010 le Plan Solaire visant la production de 2000 mégawatt (MW) et un programme intégré d'énergie éolienne de 140 MW visant à générer 42% des besoins énergétiques d'ici 2020 à partir de sources renouvelables. L'intégration de ces chantiers dans le développement local en faveur de la création d'emplois et de richesse au profit des populations les plus vulnérables, représente un défi central.

7. Les inondations survenues ces dernières années ont causé des dégâts considérables et ont confirmé la fragilité du Maroc face aux catastrophes climatiques. Malgré les dernières années pluvieuses, le stress hydrique et la désertification restent des défis alarmants qui s'exacerbent par les effets du changement climatique. Les efforts d'adaptation au CC sont initiés dans certains secteurs mais sans vision intégrée et stratégique. Le coût de

dégradation de l'environnement est estimée à 3,7% du PIB et aurait des impacts conséquents sur le développement socioéconomique du pays et notamment sur les populations et les zones les plus fragiles. Le Maroc a engagé un processus participatif pour élaborer la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable. Assurer la convergence des différentes stratégies sectorielles et passer à l'action aux niveaux territorial et local, sont les défis majeurs de l'opérationnalisation de cette charte.

II. Coopération antérieure et enseignements

8. Le PNUD a contribué à doter des institutions nationales des capacités et outils de base pour approfondir la réflexion sur les indicateurs de développement humain, de gouvernance démocratique, l'amélioration de la coordination de l'aide et la mesure de la contribution des Organisation de la Société Civile dans l'effort de développement.

9. En capitalisant sur le Rapport national OMD et les Rapports sur le développement humain, le PNUD a conduit un plan de plaidoyer et une campagne de communication « 8 Actions pour 8 Objectifs », mobilisant les agences des NU et l'ensemble des partenaires afin de placer l'atteinte des OMD au cœur de l'Agenda politique du Maroc.

10. Le focus sur les OMD a été également renforcé au niveau des Plans Communaux de Développement (PCD) en générant des impacts mesurables sur la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Les Communes disposant de PCD et des capacités de plaidoyer ont pu négocier des contrats programmes avec le Gouvernement et mobiliser des investissements privés et des partenariats avec la coopération décentralisée. La réussite des premiers PCD a donné une crédibilité à la planification locale et généré une forte demande de la part des acteurs locaux. Une stratégie de généralisation à l'ensemble des communes oasiennes et celles de plus de 35000 habitants a été initiée.

11. Dans le contexte de la modernisation du secteur public, le PNUD a appuyé le programme de modernisation de l'Etat Civil et l'expérimentation de son application dans la plus grande agglomération du pays. Ceci a permis d'engager de nouveaux partenariats pour accompagner le chantier du e-gouvernement et de lutte contre la corruption.

12. De même le plaidoyer engagé par le PNUD a facilité la prise en charge des préoccupations territoriales au niveau des politiques nationales, tel est le cas de la Stratégie de régionalisation de la politique des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique et la Vision Tourisme et la Stratégie Jeunesse.

13. Les résultats de la Seconde Communication Nationale, les études et les projets engagés en matière d'adaptation-atténuation ont permis d'accompagner les préparations des Conférences de Parties de Copenhague et de Cancun et de créer un momentum national sur le changement climatique et d'appuyer l'élaboration et l'activation de la mise en œuvre du Plan Climat National. Les programmes engagés par le PNUD dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables et d'efficacité énergétiques ont été capitalisés dans le cadre de la Politique Nationale de l'Energie. Les efforts de préservation des ressources naturelles initiés durant le cycle 2007-2011 servent de modèles concrets pour renforcer la valorisation de la biodiversité et du patrimoine culturel en tant que vecteur de développement local et de lutte contre la pauvreté.

14. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le PNUD Maroc a contribué activement avec Bureau Régional pour les Pays Arabes à « l'Initiative Arabe pour la Résilience au Changement Climatique » qui a pu mobiliser plusieurs gouvernements et acteurs arabes et établir un consensus sur les priorités d'adaptation et d'atténuation. Les approches décentralisées et communautaires au changement climatique développées au Maroc ont fait l'objet d'échanges avec d'autres pays arabes et de l'Afrique.

15. Le PNUD a renforcé la cohésion avec les agences du Systèmes des Nations Unies et autres agences de développement (AFD, BAfD, UE...) et de coopération décentralisée en mettant en place le concept de « zones de convergence » visant à unir les efforts et les synergies sur un même territoire tel est le cas des oasis.

III. Programme proposé

16. En étroite collaboration avec les agences des NU et les partenaires du développement, le PNUD Maroc se concentrera sur les priorités nationales retenue dans le CCA-UNDAF. Le PNUD appuiera le Gouvernement et les partenaires clés à assurer une meilleure cohérence des politiques sectorielles en se focalisant sur l'accélération de l'atteinte des OMD et en ciblant les populations et les zones les plus vulnérables. Il capitalisera sur ses avantages comparatifs, ses expériences et réseaux de partenaires pour renforcer les liens entre les stratégies nationales et les programmes territoriaux et locaux et contribuer à la consolidation des chantiers de décentralisation, de modernisation et de démocratie. Le PNUD organisera ses interventions de manière intégrée en renforçant les liens entre réduction de la pauvreté, droits Humains, gouvernance, changement climatique, égalité des sexes. Aussi, le programme sera mené selon les trois axes d'intervention suivants :

- **17. Accélération de l'atteinte des OMD** avec un focus sur i) la réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités ii) la réduction de la mortalité maternelle et iii) l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité. Un programme de renforcement des capacités ciblera les départements ministériels et agences de développement en matière d'analyses stratégiques, d'évaluation, de mise en cohérences et de ciblage des politiques selon une approche basée sur les résultats et les impacts sur le niveau de vie des citoyens. Le partenariat sera renforcé avec l'ONDH, le HCP, les instituts de recherches, ONGs et médias spécialisés afin de développer des outils de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale pour accompagner le ciblage et la mise en œuvre des choix stratégiques. L'objectif ultime étant d'atteindre les OMD à l'horizon 2015 en assurant leur intégration de manière prioritaire et systématique dans les politiques, stratégies sectorielles et lois des finances.
 - **18. Renforcement des chantiers de décentralisation, modernisation et lutte contre la corruption au service du développement humain et de lutte contre les vulnérabilités et les inégalités.** En s'appuyant sur ses expériences, le PNUD contribuera au renforcement des systèmes de gestion des connaissances pour la généralisation de la planification locale stratégique (niveaux régional, provincial, communal et intercommunal) en se focalisant sur la l'inclusion des jeunes, les égalités des chances et la création d'emploi à forte valeur ajoutée notamment dans les zones les plus vulnérables. Le PNUD capitalisera son expérience en matière de modernisation des administrations publiques en agissant notamment au niveau décentralisée par la mise en pace des Systèmes d'Information Communaux et l'appui à l'accès à l'e-gouvernement. Le PNUD contribuera aux efforts de transparence et de lutte contre la corruption à travers une stratégie ciblée de plaidoyer et de développement des capacités.
 - **19. Mise en œuvre des stratégies nationales et territoriales de développement durable à faible Carbone et Résilient au Changement Climatique et aux catastrophes naturelles et créatrices d'emplois.** Le PNUD appuiera l'opérationnalisation de la Charte Nationale de l'Environnement et de Développement Durable en accompagnant l'élaboration et la mise en œuvre i) du Plan National d'Atténuation Appropriée (NAMA), ii) du Plan National d'Adaptation (NAPA) et de gestion des risques et catastrophes naturelles et iii) l'adoption de l'Approche Territoriale au Changement Climatique (TACC). En s'inscrivant dans le processus de décentralisation, le PNUD appuiera les acteurs locaux à disposer des compétences, ressources et outils de suivi-évaluation pour la mise en cohérence et la réalisation de ces plans et stratégies dans les territoires les plus vulnérables et au service des populations les plus pauvres. Il encouragera les acteurs à s'engager dans le processus de résilience au CC et des villes/territoires neutres en carbone, la création d'emplois verts et durables, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, la promotion des produits de terroirs à forte valeur ajoutée, en accordant une attention particulière à la dimension genre. Le PNUD contribuera au renforcement de l'Observatoire National de l'environnement et sa mise en connexion avec les Observatoires régionaux en tant qu'outils d'aide à la prise de décision, la planification et le suivi-évaluation dans ce domaine.
20. De manière transversale, le programme s'appuiera sur les stratégies suivantes:

- 21. Encourager les initiatives avec des acteurs non-traditionnels tels, les mouvements politiques, les syndicats, le secteur privé et les leaders d'opinion et promouvoir une plus grande participation citoyenne, une plus forte représentation des jeunes et des femmes aux échéances électorales de 2012 et de veiller à inscrire l'atteinte des OMD au premier rang de l'agenda politique.
- 22. Développer des partenariats innovants et l'accès aux financements à travers i) promotion des démarches multi partenariales en donnant une place de choix au rôle des collectivités locales, le secteur privé et la société civile et ii) un meilleur accès aux mécanismes de financements liés à l'environnement et au changement climatique.
- 23. Renforcer la coopération Nord-Sud-Sud en appuyant les institutions spécialisées à renforcer et professionnaliser leur rôle et services dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Le Programme des Volontaires des Nations Unies contribuera à cet objectif en mettant au service du gouvernement son savoir-faire en matière d'assistance technique.

IV. Gestion du programme, suivi et évaluation

24. Le PNUD et le Gouvernement poursuivront l'utilisation de la modalité "Exécution Nationale" et "Exécution par les ONG" en renforçant la mise en œuvre des dispositions de la déclaration de Paris. Conformément aux procédures des Nations Unies, le PNUD programmera ses interventions dans le cadre du Plan Commun d'Action de l'UNDAF. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération établira un Comité de Pilotage de l'UNDAF composé des principaux partenaires des Nations Unies qui assurera le suivi et l'évaluation de l'UNDAF. Le PNUD s'assurera que les priorités du programme restent conformes aux priorités nationales et l'atteinte des OMD et que toute difficulté susceptible de ralentir la mise en œuvre effective est dûment traitée, en étroite collaboration avec ses partenaires.

25. Le PNUD adaptera ses structures de gestion de manière à renforcer les liens entre réduction de la pauvreté, droits Humains, gouvernance, changement climatique, égalité des sexes. Une approche « Programme Intégré » sera mise en œuvre à travers un positionnement du PNUD dans le domaine du conseil stratégique et politique tout en assurant son focus de manière intégrée sur les territoires les plus vulnérables et les populations les plus pauvres. Le renforcement des capacités en matière de gestion axée sur les résultats et l'intégration du genre sera consolidé et perfectionné de manière continue. Le PNUD capitalisera sur l'expertise du Programme VNU pour intégrer le volontariat de manière plus stratégique et plus opérationnelle.

26. Le PNUD sera particulièrement attentif au développement de partenariats novateurs avec toutes les agences des Nations Unies, le Programme VNU, les agences de coopération y compris décentralisée, la société civile, les pouvoirs publics et privés. Ces partenariats se focaliseront sur le développement de synergie pour une meilleure rationalisation et canalisation des ressources vers l'atteinte des OMD et la mobilisation de nouvelles sources de financement aux niveaux local, national, bilatéral et international.

27. Le PNUD continuera à accorder une importance particulière à l'assurance qualité, au suivi-évaluation et à la gestion des connaissances afin d'assurer une meilleure capitalisation des leçons apprises et de renforcer l'efficacité de la supervision et coordination du programme. Le PNUD systématisera les revues mi-annuelles de ses projets et, en étroite collaboration avec les autres agences des Nations Unies, contribuera à la revue annuelle de l'UNDAF et à des évaluations stratégiques combinant les priorités thématiques et le progrès vers les OMD. Ces activités seront menées selon une démarche de renforcement des capacités visant à institutionnaliser la culture du suivi-évaluation en tant qu'outil d'aide à la décision et la planification stratégique.

28. L'évaluation du CPD, tant à mi-parcours que finale, s'attachera à mesurer la pertinence, la qualité et l'impact de la contribution des interventions du PNUD à la réalisation des effets de l'UNDAF. Cette évaluation sera alimentée inter-alia par les conclusions et constats tirés des évaluations thématiques prévues pour chaque projet ou groupe de projets concourant à la réalisation des outputs du CPD.

V. Abréviation & Acronymes

AFD : Agence Française de Développement

BAfD : Banque Africaine de Développement

CPD: Country Programme Document

CCA: Common Country Assessment

CC : Changements Climatiques

CCDH: Conseil Consultatif des Droits de l'Homme

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques

CL: Collectivités Locales

CPAP: Country Programme Action Plan

CNEDD : Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable

CERED : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques

CO2 : Dioxyde de Carbone

CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation

DH : Développement Humain

DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales

EDD : Environnement et développement Durable

DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales

EE: Efficacité Energétique

GC : Gestion de Connaissance

GEF Global Environment Facility

GES : Gaz à Effet de Serre

HCP : Haut Commissariat au Plan

HCEFLCD : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

IDE : Investissement Direct Etranger

IDH : Indice de Développement Humain

INDH : Initiative Nationale de Développement Humain

IPF : Indice de Participation des Femmes

ISC : Indice de la Société Civile

MAG : Ministère des Affaires Générales

MAEC : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,

MDS : Ministère du Développement Social

MDSFS : Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité,

MEMEE : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

MRE : Marocains Résidents à l'Etranger

MMSP : Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics

NAMA : Nationally Appropriate Mitigation Action (Plan National d'Action Approprié)

NAPA : National Adaptation Programme of Action (Plan National d'Adaptation)

OCEDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONE : Office National de l'Environnement

ONDH : Observatoire National de Développement Humain

ONDD : Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

OREDD : Observatoire Régional de l'Environnement et de Développement Durable

PCD : Plan Communal de Développement

SEEE : Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement

SIC : Système d'Information Communaux

TRAC: Target for Resource Assignment from the Core

UNV : United Nations
Volunteer

ANNEXE MATRICE DE RESULTATS ET DE E RESSOURCES

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Consolidation du développement durable notamment par la gestion optimale des ressources naturelles et du patrimoine culturel, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des populations.					
COUNTRY PROGRAMME / UNDAF OUTCOME # 5 : Les principes de la « Charte Nationale de l'environnement pour un développement durable » (CNEDD) sont mises en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, de changements climatiques, et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale sur les zones et les populations les plus vulnérables. Outcome indicator: i) Nb de stratégies/plans/programmes nationaux/territoriaux ou sectoriels intégrant les principes de la charte EDD selon une approche concertée ii) Nb/ existence de mécanismes de coordination et de participation au niveau national et territorial pour l'opérationnalisation de la Charte (pertinents/efficaces/opérationnels) iii) Nb de plans territoriaux mis en œuvre notamment dans les zones vulnérables et ayant intégrés les prescriptions de la Charte de l'environnement. Related Strategic Plan focus areas: Energy and environment					
GOVERNMENT PARTNER CONTRIBUTION	OTHER PARTNER CONTRIBUTIONS	UNDP CONTRIBUTION	INDICATOR(S), BASELINES AND TARGET(S) FOR UNDP CONTRIBUTIONS	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS	INDICATIVE RESS. BY OUTCOME (US\$)
A l'horizon 2016 le Gov adoptera la CNEDD et la loi cadre EDD et mettra en place les dispositifs et ressources pour assurer un développement à faible carbone et résilient au Changement Climatique. Engagement des acteurs territoriaux dans la planification stratégique.	Le secteur privé s'engagera à internaliser les principes de la CNEDD dans les plans d'affaires. La société civile agira sur le changement des comportements des consommateurs et de la société en faveur d'une croissance à faible carbone et résiliente au Changement Climatique. Les efforts de décentralisation seront renforcés par Gouvernement et acteurs politiques.	Le PNUD appuiera l'élaboration / coordination et mise en œuvre des stratégies nationales/ territoriales à faible Carbone, Résilient au CC / sensible au genre avec un focus sur les populations et zones les plus vulnérables. Il accompagnera les acteurs à disposer des compétences, ressources et outils de suivi-évaluation pour la mise en cohérence et la réalisation de ces plans et stratégies selon les principes de la CNEDD. Il renforcera les partenariats innovants, l'accès aux finances EDD et Carbone et la coopération Nord-Sud-Sud.	Indicateur : Taux des populations/zones vulnérables bénéficiant des Programmes/Plan à faible carbone et Résilient au CC et catastrophes naturelles selon principes de la CNEDD/ Genre. Baseline : i) CNEDD en cours de préparation ii) 4 Régions manifestent intérêt pour TACC. Target 2016 : i) NAMA et NAPA mis en œuvre avec focus sur populations vulnérables ii) 3 Régions engagées dans TACC et accédant aux finances EDD et carbone avec XX emplois créés. Indicateur : Capacités des structures d'observation/ élaboration et coordination des stratégies/plans nationaux et territoriaux liées à EDD. Baseline : Observatoire Nationale et 3 Observatoires Régionaux EDD (OREDD) en cours de mise en place Target 2016 : 10 rapports d'aide à la décision élaborés et diffusés par ONEDD et OREDD.	NAMA et NAPA élaborés et leurs priorités initiées dans le cadre de la SNEDD. Approche TACC et développement à faible Carbone et Résilient engagés dans 3 régions. ONEDD renforcé et mis en réseau avec 3 OREDD fonctionnant comme outil de décision et planification. Au moins une ville modèle Neutre Carbone. 100 Communes les plus vulnérables appliquent des plans de dvpt sensible Genre et intégrant réduction pauvreté/ EDD/CC/ emplois / lutte contre Catastrophes Naturelles.	Regular 1,200,000
					Other 14,000,000

ANNEXE MATRICE DE RESULTATS ET DE E RESSOURCES

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: Consolidation de la Gouvernance Démocratique sensible au genre Développement socio-économique et réduction de la vulnérabilité et des inégalités					
COUNTRY PROGRAMME / UNDAF OUTCOME Outcome no. 3 : La vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/ stratégies et programmes de développement économique et social. Outcome no. 4 : Les partenaires institutionnels et la société civile s'approprient les principes de la gouvernance démocratique et les mettent en œuvre pour un développement humain, intégré, équitable et durable. Outcome indicator: i) Indice de Niveau de Vie ii) le nombre de départements ministériels qui intègrent l'aspect Genre dans l'élaboration de leurs budgets iii) Taux de chômage des jeunes par milieu et sexe iv) % de personnes âgées bénéficiant de la protection sociale v) L'IDH gendérisé désagrégé par région/ zones d'intervention des agences ONU vi) Nombre de programmes/plans décentralisés et intégrés au niveau national élaborés et initiés dans les zones d'interventions du SNU vii) Part du budget de l'Etat alloué aux régions viii) Indice ISC (Civicus). Related Strategic Plan focus areas: OMD, Gouvernance et Droits humains					
GOVERNMENT PARTNER CONTRIBUTION	OTHER PARTNER CONTRIBUTIONS	UNDP CONTRIBUTION	INDICATOR(S), BASELINES AND TARGET(S) FOR UNDP CONTRIBUTIONS	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS	INDICATIVE RESS. BY OUTCOME (US\$)
A l'horizon 2016 le Maroc renforcera la cohérence et le ciblage des politiques sectorielles et le processus de décentralisation et de modernisation pour atteindre les OMD et renforcera son rôle de coopération Nord-Sud-Sud.	La société civile capitalisera sur ses acquis pour renforcer son rôle de veille, de plaidoyer et mobilisation sociale pour l'atteinte des OMD. Le secteur privé renforcera son rôle de création de richesses et emplois en valorisant les potentialités des territoires les plus isolés.	Le PNUD contribuera au renforcement des mécanismes d'analyse et de mise en cohérence des politiques sectorielles et de plaidoyer pour accélérer l'atteinte des OMD avec un focus sur la réduction des inégalités et mortalité maternelle et infantile et amélioration de la qualité de l'éducation. Il appuiera les chantiers décentralisation, modernisation, lutte contre la corruption. Il facilitera la gestion des connaissances et la coopération Sud-Sud.	Indicateur : Degré de cohérence et intégration des politiques sectorielles pour l'atteinte des OMD, Baseline : i) plusieurs politiques sectorielles mais non coordonnées ii) ONDH CCDH /HCP et Commissions du Parlement fonctionnels, Target 2016 : i) Politiques liées à l'atteinte des OMD coordonnées ii) Mécanismes de suivi des politiques et aide au développement renforcés. Indicateur : degré de généralisation des PCD au profit de populations les plus vulnérables. Baseline : environ 50 PCD initiés Target 2016 : PCD généralisés à XX communes des plus pauvres et intégrant le réseau du e-gouvernement.	Les OMD sont réalisés à travers politiques, lois des finances et programmes d'aide au développement cohérents et ciblés. ONDH / CCDH/ HCP Commissions Parlement et Société Civile/ Médias influencent l'atteinte des OMD et lutte contre inégalités et iniquités. XX communes des plus vulnérables engagés dans les PCD et intégrées dans le réseau de l'e-gouvernement. Stratégie de lutte contre	Regular 2,800,000
					Other 5,000,000

Outcome 5 Les principes de la « Charte Nationale de l'environnement durable » sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, de développement à faible carbone.	Environnement et Développement durable	Etat zéro de 2012 du niveau d'intégration EDD dans les principales Stratégies sectorielles.	MEMEE/SEEE / MAPM/MTA/ MCI	UNDP/ONIDO/ FAO/UNEP / UNV	Etude	Mi 2012	50.000	TRAC
		Revue à mi-parcours CPD et UNDAF.	MAEC et partenaires de mise en œuvre	SNU	Revue	Oct 2014	50.000	888 TRAC
		Evaluation finale : degré de cohérence et d'intégration EDD dans les stratégies sectorielles.	MEMEE/SEEE / MAPM/MTA/ MCI	UNDP/ONIDO /FAO/ UNEP / UNV	Evaluation fin de cycle	Oct. 2016	150.000	TRAC/GEF
		Evaluation projet EE dans le Bâtiment	ADREE	UNDP	Evaluation fin de projet	2014	100.000	TRAC/GEF
		Evaluation projet Gestion intégrée des Forêts	HCEFLCD	UNDP	Evaluation fin de projet	2013	75.000	TRAC/GEF